



Feuillet : 2024/

Délibération n° 2024/ 19	<u>Objet :</u> Approbation compte administratif 2023 BA logements sociaux
--------------------------	---

Département des Landes  
Commune de  
Saint-Martin de Seignanx



SAINT-MARTIN  
DE SEIGNANX

\*\*\*\*\*

Date de convocation :  
08-03-2024

Date d'affichage :  
08-03-2024

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers :  
\* En exercice : 29  
\* Présents : 22 (pour les délibérations n° 12 à 16), 21 pour les délibérations (17 à 19), 22 (pour les délibérations 20 à 22) puis 21 (pour les délibérations n° 23 à 31)  
\* Absents : 1 (pour les délibérations 17 à 19) et 2 (à partir de la délibération n°23)  
\* Dont pouvoirs : 7 (pour les délibérations n° 12 à 16), 6 (pour les délibérations 17 à 19), 7 pour les délibérations 20 à 22) puis 6 (pour les délibérations n° 23 à 31)  
\* Votants : 29 (pour les délibérations n° 12 à 16), 27 (pour les délibérations 17 à 19), 29 pour les délibérations (20 à 22) puis 27 (pour les délibérations n°23 à 31)

Séance du conseil municipal  
du jeudi 14 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze du mois de mars, à 18 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien FICHOT, Maire

**Présents :** M. FICHOT Julien, Mme GUTIERREZ Laurence, Mme MOLERES Vanessa, M. POURTAU Philippe, Mme BOINAY Marina, M. LABADIE Hervé, Mme DREYFUS Sandrine, M. MATON Stéphane, M. SABATHE Philippe, M. SALMON Jean-Joseph, M. MILAN Bruno, Mme HARGOUS Françoise, M. BAUCHIRE Serge, Mme SABATIER Nathalie, Mme DUCORAL Hélène, M. DARDY, Mme DARRIEUMERLOU Marie, Mme DARRIEUMERLOU Virginie, Mme LISSAYOU Marion, M. BRESSON Mike, Mme LANTERNE Pénélope (jusqu'à la délibération n°22), M. SOORS Didier.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents :** M. Gilles Peynoche (pour les délibérations 17,18 et 19 - M. Julien Fichot sortant pour le vote des comptes administratifs), Mme Pénélope LANTERNE et Mme Florence ROURA (à partir de la délibération n°23)

**Pouvoirs :** M. Gilles PEYNOCHE à M. Julien FICHOT, M. Philippe JAUREGUIBERRY à M. Jean-Joseph SALMON, M. Laurent PETRIACQ à M. Bruno MILAN, Mme Marie-Christine MIRABEL à Mme Marion LISSAYOU, Mme Isabelle AZPEITIA à M. Didier SOORS, Mme Florence ROURA à Mme Pénélope LANTERNE, M. Matthieu VIGNES à M. Mike BRESSON

En conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil.

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie DARRIEUMERLOU



**Rapporteur :** M. Hervé LABADIE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 ;

VU le décret n°1587 du 29 Décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le budget primitif de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

VU le compte administratif 2023 BA logements sociaux ci-annexé ;

VU l'examen de cette question lors de la commission des finances en date du 11 mars 2024 ;

CONSIDERANT que le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2024 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire ;

CONSIDERANT que Monsieur le Maire, Julien FICHOT, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023 les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

CONSIDERANT que M. Hervé LABADIE est élu pour présider le conseil durant le vote du compte administratif ;

CONSIDERANT que pour ce faire, Monsieur le Maire assiste à la discussion mais quitte la séance lors du vote, M. Hervé LABADIE assurant son remplacement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à la majorité (6 abstentions de Mme AZPEITIA Isabelle, Mme ROURA Florence, M. VIGNES Matthieu, M. BRESSON Mike, Mme LANTERNE Pénélope, M. SOORS Didier), M. le Maire ne participant pas au vote :

**Article 1 :** d'adopter le compte administratif du budget annexe des Logements Sociaux de la commune pour l'exercice 2023, arrêtant comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

EXECUTION BUDGETAIRE 2023 LOGEMENTS SOCIAUX	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou déficits <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>
Résultats reportés (1)	0,00	22 567,86	0,00	5 280,28	0,00	27 848,14
Opérations de l'exercice	11 004,11	24 819,01	32 344,95	31 046,07	43 349,06	55 865,08
TOTAUX hors RAR(a)	11 004,11	47 386,87	32 344,95	36 326,35	43 349,06	83 713,22
Résultat de l'exercice (2)		13 814,90	1 298,88		1 298,88	13 814,90
Résultats de clôture (1 + 2)		36 382,76		3 981,40		40 364,16
Restes à réaliser (b)	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES (a + b)	11 004,11	47 386,87	32 344,95	36 326,35	43 349,06	83 713,22
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		36 382,76		3 981,40		40 364,16

Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser".

Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs".



**Feuillet : 2024/**

**Article final :** Monsieur le Maire et Monsieur le Maire-adjoint en charge des ressources humaines, des finances et de la qualité du service public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, par les membres dont la présence est attestée par leur signature au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
M. Julien FICHOT



La secrétaire de séance  
Mme Virginie DARRIEUMERLOU



Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 21400273500113

POSTE COMPTABLE : CFP DE SAINT VINCENT DE TYROSSE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## **II - Présentation générale**

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## **III - Adoption du CA**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

## **IV - Annexes**

### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	33
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	42
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	43
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	44
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
<b>B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail</b>	45
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	46
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	47
<b>B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier</b>	49
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées</b>	50
<b>B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties</b>	51
<b>B13 - Opérations liées aux cessions</b>	52
<b>B14 - Etat des travaux en régie</b>	53
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

		I	A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs	0

		Informations statistiques	Valeurs
Population totale			0

		Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			0.00

		Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population		0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)		0.00
5	DGF / population		0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calcule à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
	<b>POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET</b>	
I		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N... du ...

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	43 349,06	55 865,08	27 848,14 A1
Investissement	11 004,11	24 819,01 (2)	22 567,86 A2
Dont 1068		0,00	
Fonctionnement	32 344,95	31 046,07 (3)	5 280,28 A3
			3 981,40

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b> <b>(6)</b>		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	40 364,16
Investissement	A2 + B2	36 382,76
Fonctionnement	A3 + B3	3 981,40

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excéditaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>I C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

		A	A		
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)		Section de fonctionnement A	32 344,95 G	RECETTES	31 046,07
		Section d'investissement B	11 004,11 H		24 819,01
		+	+		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1		Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 I (si déficit)	5 280,28 (si excédent)
		Report en section d'investissement (001)	D	0,00 J (si déficit)	22 567,86 (si excédent)
		=	=		
		<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)	$= A + B + C + D$	43 349,06 $= G + H + I + J$	83 713,22
		+	+		
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)		Section de fonctionnement E	0,00 K	0,00	0,00
		Section d'investissement F	0,00 L	0,00	0,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	$= E + F$	$= K + L$	0,00
		+	+		
		<b>RESULTAT CUMULE</b>	$= A + C + E$	32 344,95 $= G + I + K$	36 326,35
		Section d'investissement G	$= B + D + F$	11 004,11 $= H + J + L$	47 386,87
		<b>TOTAL CUMULE</b>	$= A + B + C + D + E + F$	43 349,06 $= G + H + I + J + K + L$	83 713,22

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>		<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	668,01
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 004,11	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>11 004,11</b>	<b>668,01</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>11 004,11</b>	<b>668,01</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	24 151,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>24 151,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>11 004,11</b>	II + IV	<b>24 819,01</b>
--------------	---------	------------------	---------	------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>22 567,86</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>11 004,11</b>	II + IV + VI + VII	<b>47 386,87</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			<b>36 382,76</b>	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	6 044,17	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	3 385,97
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 187,04	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	74 Dotations et participations (1)	7 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	20 660,10
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	7 231,21	Total recettes de gestion des services	31 046,07
66 Charges financières	962,74	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II</b>
	8 193,95		31 046,07

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	24 151,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV</b>
	24 151,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	31 046,07

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	36 326,35

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	3 981,40

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 004,11	0,00	11 004,11
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>

**Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté****0,00**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011	Charges à caractère général (9)	6 044,17		6 044,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 187,04		1 187,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	962,74	0,00	962,74
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	24 151,00	24 151,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>8 193,95</b>	<b>24 151,00</b>	<b>32 344,95</b>

**Pour information D 002 Résultat négatif reporté****0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	668,01	0,00	668,01
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		24 151,00	24 151,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>668,01</b>	<b>24 151,00</b>	<b>24 819,01</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	22 567,86
---	-----------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	3 385,97		3 385,97
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	7 000,00		7 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	20 660,10	0,00	20 660,10
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>31 046,07</b>	<b>0,00</b>	<b>31 046,07</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté	5 280,28
--	----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

**MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - CA - 2023**

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
<b>TOTAL</b>	<b>46 718,86</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>35 714,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles reçues en affectation	35 618,86 0,00	0,00	0,00	0,00	35 618,86 0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>35 618,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 618,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 100,00	11 004,11	0,00	95,89			11 004,11
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>95,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>46 718,86</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>35 714,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00			0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>46 718,86</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>35 714,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.  
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir "l'état IVB5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF/042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

					<b>A</b>	
					<b>III</b>	
	<b>Chapitre</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>	
018	<b>TOTAL</b>	<b>24 151,00</b>	<b>24 819,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
13	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Subventions d'investissement (hors 138) Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	668,01	0,00	-668,01	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>668,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>668,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	<i>0,00</i>	<i>24 151,00</i>	<i>24 151,00</i>		
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)					
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>24 151,00</b>	<b>24 151,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>22 567,86</b>				
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>46 718,86</b>	<b>47 386,87</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/040 = RF/042*).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = R/041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA			III	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1	
Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>46 718,86</b>		<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>35 714,75</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	35 618,86	0,00	0,00	0,00	35 618,86	0,00
21352 Bâtiments privés	35 618,86	0,00	0,00	0,00	35 618,86	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>35 618,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 618,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	11 100,00	11 004,11	0,00	95,89		11 004,11
1641 Emprunts en euros	11 100,00	11 004,11	0,00	95,89		11 004,11
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>95,89</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>46 718,86</b>		<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>35 714,75</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00			0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00			0,00	0,00
Chargés transférées (7)	0,00	0,00			0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) (041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>						
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement</b>						
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Cumul des réalisations
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
	A2.3	III

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

				III A3			
		Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (3)	III A3
	<b>TOTAL</b>		<b>24 151,00</b>	<b>24 819,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)		0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10	Donations, fonds divers et réserves		0,00	668,01	0,00	-668,01	
102222	FCTVA		0,00	668,01	0,00	-668,01	
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances attachées		0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>668,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>668,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-668,01</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)		24 151,00	24 151,00	0,00	0,00	
281321	Immeubles de rapport		0,00	21 735,00	0,00	-21 735,00	
281328	Autres bâtiments privés		21 735,00	0,00	21 735,00		
281352	Bâtiments privés		2 416,00	2 416,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>24 151,00</b>	<b>24 151,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Autre prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPCTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**


<b>DEPENSES</b>						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>35 420,00</b>	<b>32 344,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 075,05</b>
011	Charges à caractère général (3)	9 100,00	6 044,17	0,00	0,00	3 055,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 200,00	1 187,04	0,00	0,00	12,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6536) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>10 300,00</b>	<b>7 231,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 068,79</b>
66	Charges financières	969,00	962,74	0,00	0,00	6,26
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>969,00</b>	<b>962,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,26</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>11 269,00</b>	<b>8 193,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 075,05</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	24 151,00	24 151,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>24 151,00</b>	<b>24 151,00</b>			
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>				
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>35 420,00</b>	<b>32 344,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 075,05</b>
						<b>32 344,95</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	
		<b>B</b>	

<b>RECETTES</b>			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis
	<b>TOTAL</b>	<b>30 139,72</b>	<b>31 046,07</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 700,00	3 385,97
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	7 000,00	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	19 439,72	20 660,10
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>30 139,72</b>	<b>31 046,07</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00
78	Reprises, amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>30 139,72</b>	<b>31 046,07</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>5 280,28</b>	



- (1) Recettes justifiées non titrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE	
							Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
	<b>TOTAL</b>	<b>35 420,00</b>	<b>32 344,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 075,05</b>	<b>0,00</b>	<b>32 344,95</b>
011	Charges à caractère général (4)	9 100,00	6 044,17	0,00	0,00	3 055,83	0,00	6 044,17
60611	Eau et assainissement	200,00	330,64	0,00	0,00	-130,64	0,00	330,64
60612	Energie - Electricité	1 200,00	1 290,31	0,00	0,00	-90,31	0,00	1 290,31
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 100,00	571,96	0,00	0,00	1 528,04	0,00	571,96
6161	Multirisques	1 300,00	1 267,26	0,00	0,00	32,74	0,00	1 267,26
63512	Taxes foncières	2 700,00	2 584,00	0,00	0,00	116,00	0,00	2 584,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 200,00	1 187,04	0,00	0,00	12,96		1 187,04
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 200,00	1 187,04	0,00	0,00	12,96		1 187,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 300,00</b>	<b>7 231,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 068,79</b>	<b>0,00</b>	<b>7 231,21</b>
66	Charges financières	969,00	962,74	0,00	0,00	6,26		962,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 054,68	1 048,42	0,00	0,00	6,26		1 048,42
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-85,68	-85,68	0,00	0,00	0,00		-85,68
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>969,00</b>	<b>962,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,26</b>	<b>0,00</b>	<b>962,74</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>11 269,00</b>	<b>8 193,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 075,05</b>	<b>0,00</b>	<b>8 193,95</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	24 151,00	24 151,00			0,00		24 151,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	24 151,00	24 151,00			0,00		24 151,00

**MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - CA - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>24 151,00</b>				<b>0,00</b>		<b>24 151,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	179,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-265,02
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-85,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de traç de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>		
		<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		
				<b>B2</b>

<b>Chap / art. (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Produits rattachés</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>30 139,72</b>		<b>31 046,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	-906,35
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. : services, domaine, ventes diverses	3 700,00	3 385,97	0,00	0,00	314,03
70878	Remb. frais par des tiers	3 700,00	3 385,97	0,00	0,00	314,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	19 439,72	20 660,10	0,00	0,00	-1 220,38
752	Revenus des immeubles	19 439,72	20 660,10	0,00	0,00	-1 220,38
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>30 139,72</b>	<b>31 046,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-906,35</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>30 139,72</b>	<b>31 046,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-906,35</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé					4-4 RSA		
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)
	<b>DEPENSES</b>	<b>11 004,11</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 004,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>668,01</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	668,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 004,11
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECHETTES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668,01
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé						4-3 APA	
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., prof.,apprentissage	3 Cult.,vie soc., jeun.,sports, loisirs	
<b>DEPENSES</b>								
011	Charges à caractère général	962,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	962,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4.4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	IV A2	
								TOTAL	
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	7 231,21	0,00	0,00	0,00	0,00		8 193,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 044,17	0,00	0,00	0,00	0,00		6 044,17
014	Atténuations de produits	0,00	1 187,04	0,00	0,00	0,00	0,00		1 187,04
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		962,74
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 385,97	0,00	0,00	0,00	0,00		3 385,97
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 660,10	0,00	0,00	0,00	0,00		20 660,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

		IV			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV B1.2			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)		
163 Emprunts obligataires (Total)					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					
1641 Emprunts en euros (total)					
20380502 (20380502)	CREDIT MUTUEL	08/07/2013	16/10/2013		
1643 Emprunts en devises (total)					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					
1681 Autres emprunts (total) (9)					

**MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuel						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00							
1687 Autres dettes (total)							0,00							
<b>Total général</b>							<b>119 400,00</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice (17)
						Index (14)	Taux d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		23 035,41				11 004,11	1 048,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 035,41				11 004,11	1 048,42
20380502 (20380502)	N	0,00	A-1	23 035,41	1,75	F FIXE	3 080	11 004,11	1 048,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>23 035,41</b>				<b>11 004,11</b>	<b>1 048,42</b>
									<b>179,34</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - CA - 2023

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS		IV – ANNEXES	
		IV	
		B1.4	

### TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)</b>	Nombre de produits % de l'encours	1 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	23 035,41		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d’effet de levier</b>	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

		<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>B2</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>			
CHOIIX DE L'ASSEMBLEE			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :</b> 500.00 €		Délibération du 2023-01-01
		<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
L	21321		50
L	21352		20
			21/10/2022
			21/10/2022

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
<b>8028 Autres engagements reçus</b>			
Reçette grévée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grévées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

	<b>IV</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Montant des redevances restant à courir	
										Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS</b>	

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00
Personnes de droit privé		0,00
Associations		0,00
Entreprises		0,00
Personnes physiques		0,00
Autres		0,00
Personnes de droit public		0,00
Etat		0,00
Régions		0,00
Départements		0,00
Communes		0,00
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00
Autres		0,00

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

		B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			IV B9	
		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail = 100 % présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				0,00		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S Sociai.

MS Medico-social.

M Medico-technique.

SP Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fondations, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à la première renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-part de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) dont des groupements de communes (- 10 000 hab.) et des autorités territoriales.

327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-5 : Contrat à durée indéterminée qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplie avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-362 : Modalités particulières de recrutement lors de concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L362).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique de cabinet.

333-1-333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 362 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.  
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	

### **LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Saint Martin de Seignanx (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

<b>Nature de l'engagement (2)</b>	<b>Norme de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
31/12/2023 - Néant	Néant	Néant	Néant	0,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
31/12/2023 - Néant	Néant	Néant	Néant	0,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
31/12/2023 - Néant	Néant	Néant	Néant	0,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
31/12/2023 - Néant	Néant	Néant	Néant	0,00
<b>Autres</b>				
31/12/2023 - Néant	Néant	Néant	Néant	0,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou délibérations de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régime intérresse...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES</b>
	<b>B12.1</b>

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL.</b>			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

		<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES</b>	<b>B12.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou afternage								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire

**Produit des cessions**

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	Réalisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	Crédits ouverts (BP + DM)
		0,00

**IV**

B13

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>
		<b>IV</b>
		<b>B14</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
<b>20</b>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<i>Immobilisations corporelles</i>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<i>Immobilisations en cours</i>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Dépenses Mandats émis</b>	<b>Recettes Titres émis</b>
<b>011</b>	<i>Charges à caractère général</i>		<b>0,00</b>
<b>012</b>	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>		<b>0,00</b>
<b>72</b>	<i>Travaux en régie</i>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>1</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	
		<b>IV</b>
		<b>B14</b>
<b>RATIO</b>		
		<b>Montant</b>
	<b>Recettes 72 (1)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
	<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

IV – ANNEXES		IV	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1	

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>11 004,11</b>	
1631	Emprunts obligataires	11 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	
1643	Emprunts en devises	11 000,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>11 004,11</b>	<b>0,00</b>	<b>11 004,11</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV</b>	<b>C1.2</b>
		<b>RESOURCES PROPRES</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>24 151,00</b>
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>24 819,01</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	668,01
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>24 151,00</b>	<b>24 151,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281321	Immeubles de rapport	0,00	21 735,00
281328	Autres bâtiments privés	21 735,00	0,00
281352	Bâtiments privés	2 416,00	2 416,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - CA - 2023

	<b>Opérations de l'exercice III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes au 31/12</b>	<b>Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent</b>	<b>Affectation R1068 de l'exercice précédent</b>	<b>TOTAL IV</b>
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>24 819,01</b>	<b>0,00</b>	<b>22 567,96</b>	<b>0,00</b>	<b>47 386,87</b>
<b>Montant</b>					
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>				<b>11 004,11</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>				<b>47 386,87</b>
<b>Solde</b>					<b>36 382,76</b>
<b>V = IV - II (5)</b>					

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48<sup>1</sup>, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
Nombre de membres en exercice : 29	
Nombre de membres présents : 22	
Nombre de suffrages exprimés : 28	
VOTES :	
Pour : 21	
Contre : 0	
Abstentions : 6	
Date de convocation : 08/03/2024	
Présenté par Le Maire (1), A Saint Martin de Seignanx, le 14/03/2024	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Saint Martin de Seignanx, le 14/03/2024	
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),	
M. BAUCHIRE Serge,	
M. BRESSON Mike,	
M. DARDY Nicolas	
M. LABADIE Hervé,	
M. MATON Stéphane,	
M. POURTAU Philippe,	
M. SABATHE Philippe,	
M. SALMON Jean-Joseph,	
M. SOORS Didier.	
M. MILAN Bruno,	
Mme BOINAY Marina,	
Mme DARRIEUMERLOU Marie,	
Mme DARRIEUMERLOU Virginie,	
Mme DREYFUS Sandrine,	
Mme DUCORAL Hélène,	
Mme GUTIERREZ Laurence,	
Mme HARGOUS Françoise,	
Mme LANTERNE Pénélope,	
Mme LISSAYOU Marion	
Mme MOLERES Vanessa	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Mme SABATIER Nathalie,

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 26/03/2024  
A Saint Martin de Seignanx, le 26/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.